

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 65 (1973)  
**Heft:** 11

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La Conférence internationale du travail de 1973**

*Par Albert Heyer, directeur du Bureau de Genève de la CISL*

La Conférence de cette année, à laquelle participaient quelque 1400 représentants gouvernementaux, employeurs et travailleurs provenant de 116 des 123 Etats membres de l'OIT – dont 95 personnalités ayant rang de ministre – avait à examiner un ordre du jour alléchant. Il y avait du travail pour tous ceux qui se promettaient de participer activement aux travaux de cette 58<sup>e</sup> session du Parlement du travail. Ouverte le 6 juin par M. *Mainwaring* (Canada), que les historiens intégreront vraisemblablement parmi les meilleurs présidents du Conseil d'administration du BIT, elle a été présidée par M. *Bintu*, ministre du travail et de la prévoyance sociale du Zaïre (ancien Congo belge), qui fut à la tête du mouvement syndical de son pays et qui est bien connu dans le mouvement syndical international libre. Sa tâche n'a pas toujours été aisée, mais il a été fidèle à l'opinion qu'il émettait à la fin du discours qu'il prononça immédiatement après son élection: «Le rôle et les objectifs de l'Organisation internationale du travail étant avant tout de caractère social et économique, j'exprime l'espérance que nos discussions s'exerceront dans ce cadre afin d'aider la Conférence, à la présente session, à se dérouler dans de bonnes conditions, comme par le passé, et à aboutir à des conclusions positives dans les domaines qui sont les siens, grâce à un travail fructueux de tous.» On verra par la suite que, malheureusement une bonne partie de ses propres amis lui ont singulièrement compliqué sa tâche, mais le président Bintu s'en est finalement tiré honorablement. Le vice-président travailleur était notre vieil ami Alfonso Sanchez Madariaga, secrétaire des relations de la Confédération des travailleurs du Mexique et membre du Conseil d'administration du BIT.

### **Prospérité et mieux-être**

Le directeur général du BIT, M. Wilfred *Jenks*, a intitulé «Prospérité et mieux-être» son rapport à la Conférence de cette année. Il y